

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 8 JANVIER 2013, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (CP-12-13-104R)

Étaient présent(e) s à la réunion du comité de parents le 8 janvier 2013 :

Mesdames :

Marie-Claude Chénier	Déleguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Kathleen Charest	Déleguée de l'école des Merisiers
Marie-Noëlle Albert	Déleguée de l'école du Grand-Pavois
Élisabeth Beaudoin	Déleguée de l'école Langevin, agente à l'information et commissaire-parent
Camille Crédeville	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Nancy Ouellet	Déleguée de l'école du Mistral
Annie Fournier	Déleguée du comité consultatif EHDAA

Messieurs :

Pascal D'Astous	Délegué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie, président
Martin Veillette	Délegué de l'école de l'Aquarelle, vice-président
Serge Poulin	Délegué de l'école Boijoli, relationniste
Sylvain Gagné	Délegué de l'école des Alizés
Yve Rouleau	Délegué de l'école des Sources, trésorier
Michel Pineault	Délegué de l'école Paul-Hubert
Jérôme Saucier	Délegué de l'école de l'Estran
Luc Lavoie	Délegué de l'école Élisabeth-Turgeon
Sébastien Dumais	Délegué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Jean-Xavier Lajeunesse	Délegué de l'école des Hauts-Plateaux
Pascal Chassé	Substitut du comité consultation EHDAA

Absences : (*motivée)

Anik Sirois	Déleguée de l'école de la Colombe
Dominique Perron	Délegué de l'école des Beaux-Séjours
Valérie Malka *	Déleguée de l'école Saint-Jean
Nelson Bussièrès *	Délegué de l'école Norjoli, délégué au comité de transport
Katie Bérubé	Déleguée de l'école des Cheminots, secrétaire et commissaire-parent
Claude Brassard *	Délegué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Nadia-Julie Bernier *	Déleguée de l'école du Portage

ACTIVITÉ DU NOUVEL AN (18 h)

Les représentant(e)s et substituts étaient invités à cette activité ayant débuté par un échange de vœux pour la nouvelle année 2013, le tout suivi d'un buffet.

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCE (19 h 05)

M. Pascal D'Astous, président, souhaite la bienvenue à tous et toutes et déclare l'assemblée ouverte.

CP-12-13-104R-32

Il est proposé par M. Jérôme Saucier appuyé par M. Michel Pineault de nommer Mme Élisabeth Beaudoin comme secrétaire de réunion.

2.0 INVITÉ : MADAME CATHY-MAUDE CROFT

Madame Cathy-Maude Croft, secrétaire générale à la Commission scolaire des Phares vient nous entretenir de la loi 56 entrée en vigueur le 15 juin 2012 pour contrer l'intimidation et la violence dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Cette loi veut mobiliser tous les Québécois, soit élèves, parents, directions d'école, personnel, conseils d'établissement, conseils des commissaires, commissions scolaires et ses partenaires ou encore transporteurs scolaires, représentants d'un corps policier, d'un établissement ou d'un organisme de la santé et des services sociaux pour lutter contre l'intimidation et la violence incluant le cyberspace en établissant un plan de lutte qui vient remplacer les règles de conduite et mesures de sécurité ou codes de vie existant déjà dans nos écoles. Les définitions d'intimidation et violence y sont données pour distinguer ce qui est de l'ordre de l'intimidation ou violence de ce qui est de l'ordre du conflit ou de l'accident. Les conseils d'établissement doivent approuver ce plan de lutte qui a l'obligation d'agir rapidement pour traiter les signalements ou les plaintes. Après analyse de l'évènement et toujours dans l'intention d'agir dans l'intérêt de l'élève, les mesures proposées et entreprises pour soutenir l'élève et corriger et/ou remédier à la situation peuvent aller jusqu'à la suspension et renvoi de l'école et même de la commission scolaire. Les parents doivent être informés dès le début du processus. Une reddition de compte est prévue de la part de la direction d'école et de la commission scolaire toujours dans le souci d'assurer la confidentialité et la protection des renseignements personnels. La présentation en document WORD de Mme Croft sera envoyée à tous les membres du comité de parents.

M. D'Astous remercie Madame Croft pour sa présentation et sa disponibilité.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (20 h)

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

5.0 Consultations

5.1 Calendrier scolaire

5.2 Jours de congé communs au préscolaire

8.9 Conseil général

8.9.1 Maternelle 4 ans à temps plein

8.9.2 Crédit d'impôt pour le transport scolaire

CP-12-13-104R-33

Il est proposé par Mme Annie Fournier appuyé par M. Serge Poulin d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec le point 9.0 Divers ouvert. Accepté unanimement.

4.0 PROCÈS-VERBAUX

4.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2012

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012 n'étant pas encore disponible sera approuvé lors d'une prochaine rencontre.

4.2 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2012

Quelques modifications et corrections à apporter :

Le nom du secrétaire de réunion, Mme Katie Bérubé devra être changé pour M. Patrice Cayouette, secrétaire de la rencontre.

Modifier au point 8.7 le numéro de la loi 58 par LOI 56.

Enlever Mme Cathy Ouellet comme déléguée du EHDAA et inscrire Mme Annie Fournier comme déléguée du EHDAA.
Ajouter Mme Nancy Ouellet comme étant présente à la rencontre.

4.3 Adoption

CP-12-13-104R-34

Il est proposé par Mme Marie-Noëlle Albert appuyé par M. Sébastien Dumais d'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2012 avec les modifications proposées. Accepté à l'unanimité.

5.0 CONSULTATION

5.1 Calendrier scolaire 2013-2014 Formation générale des jeunes ordres primaire et secondaire COMMENTAIRES :

- Il est suggéré que les trois journées pédagogiques des 21, 22 et 23 août 2013 soient plutôt placées les 28, 29 et 30 août 2013 et faire les inscriptions et la rentrée scolaire des élèves après la fête du travail soit le 3 septembre 2013, tout en sachant que les élève doivent avoir 180 jours de classe par années selon la LIP.
- La journée pédagogique du lundi 6 janvier 2014 qui est prise dès le retour en classe après la période des fêtes pourrait peut-être être déplacée à la fin janvier lorsque les élèves semblent être plus fatigués surtout que le prochain congé est seulement le 21 février 2014.

CP-12-13-104R-35

Il est proposé par Mme Marie-Noëlle Albert appuyé par M. Jérôme Saucier d'accepter le document calendrier scolaire 2013-2014, formation générale des jeunes, ordres primaire et secondaire de la Commission scolaire des Phares tel que présenté et suivant les demandes contenues dans les propositions des membres. Accepté à l'unanimité.

5.2 Onze jours de congé communs au préscolaire 2013-2014

CP-12-13-104R-36

Il est proposé par Mme Marie-Claude Chénier appuyé par M. Serge Poulin d'accepter le document onze jours de congé communs au préscolaire 2013-2014 tel que proposé. Accepté à l'unanimité.

Les membres sont invités à consulter et revoir la politique de gratuité de garderie à leur école pour ces 11 jours communs auprès de leur direction et garderie scolaire.

6.0 PLAN D'ACTION ET LISTE DES PRIORITES DU COMITE DE PARENTS POUR 2012-2013

CP-12-13-104R-37

Il est proposé par M. Michel Pineault appuyé par Mme Marie-Claude Chénier d'adopter le plan d'action et listes des priorités du comité de parents pour 2012-2013 tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

7.0 TRÉSORERIE (M. Yve Rouleau)

7.1 Acceptation des comptes

Les dépenses reliées au fonctionnement du comité de parents se sont chiffrées à 247.70 \$ pour les frais de déplacement et 662.59 \$ pour les frais de repas incluant le buffet de ce soir pour la période du 13

décembre 2012 au 8 janvier 2013. Le solde au compte du comité de parents au 8 janvier se chiffrait à 14 687.80 \$, incluant le fonds commun.

Il est suggéré que pour les buffets futurs qu'une confirmation de la part des membres soit faite pour ainsi éviter les surplus. Pas de confirmation, pas de buffet.

Les membres qui désirent participer au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec en juin prochain et dont les conseils d'établissement n'ont pas assez de fonds devront faire leur demande prochainement auprès du comité de parents pour faciliter la planification budgétaire.

CP-12-14-104R-38

Il est proposé par M. Jean-Xavier Lajeunesse appuyé par Marie-Noëlle Albert d'accepter le bilan de trésorerie tel que présenté et de procéder aux remboursements demandés. Accepté à l'unanimité.

8.0 INFORMATIONS

8.1 Commissaires-parents (Mme Élisabeth Beaudoin)

Informations du conseil des commissaires pour la période du 17 décembre 2012

- Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares 2011-2012.
- Résolution pour adopter la politique de dotation des ressources humaines et résolution pour adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. L'école du Grand-Pavois demeure.
- Résolution pour adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (du 1^{er} juillet au 31 octobre 2012)
- Résolution pour adopter le document « Répartitions des services éducatifs entre les écoles et les centres », année 2013-2014, c'est donc dire que l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès dispensera la concentration artistique et sportive pour la prochaine année.
- Résolution pour adopter le document « Critère d'inscription des élèves dans les écoles, années 2013-2014 ».
- Résolution du conseil des commissaires contre la réforme du régime d'assurance-emploi du Canada
- 4 au 15 février 2013, Semaine de la sécurité dans le transport scolaire.

8.2 Agente à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les communiqués de presse, les bulletins du président et l'essentiel de presse de la FCPQ, et autres informations en lien avec l'éducation vous sont acheminés sur une base régulière.

8.3 Comité de transport (Mme Marie-Noëlle Albert, substitut)

Rien à signaler.

8.4 Comité EHDAA (Mme Annie Fournier)

Une nouvelle présidente : Mme Josianne Larocque
Vice-présidente : Mme Josée Ruest

Une rencontre des Comités consultatifs de services aux élèves HDAA (CCSEHDAA) au Forum de parents d'un enfant HDAA est prévue le samedi 26 janvier 2013.

Le comité EHDAA est reconnaissant au comité de parents de s'impliquer et de les soutenir dans leurs dossiers et démarches.

8.5 Correspondance (M. Pascal D'Astous)

La correspondance est acheminée aux représentant(e)s sur une base régulière. Les informations pertinentes sont communiquées au fur et à mesure que nous discutons des points à l'ordre du jour.

8.6 COSMOSS

Rien à signaler

8.7 OPP et CÉ de diverses écoles

Mme Marie-Claude Chénier demande s'il y a des conseils d'établissement qui se sont dotés d'un plan d'action à part eux c.-à-d. l'école du Havre-Saint-Rosaire. Aucun autre conseil d'établissement n'en a développé un par écrit, mais tous sont invités à le faire dans le futur en sachant que la Fédération des comités de parents du Québec peut toujours nous soutenir quant à son élaboration. Félicitations pour cette initiative de la part du conseil d'établissement du Havre-Saint-Rosaire.

8.8 Comité-conférence

Le comité devrait se réunir sous peu pour une première rencontre.

8.9 Conseil général

8.9.1 Maternelle 4 ans à temps plein

Toutes les informations concernant ce sujet, la maternelle 4 ans à temps plein, seront transmises aux membres et des échanges seront faits lors de la prochaine rencontre pour que les délégués du comité de parents puissent apporter les commentaires lors de la prochaine rencontre du conseil général en février prochain. L'avis de tous les conseils d'établissement est important.

8.9.2 Crédit d'impôt pour les frais de transport scolaire

Ce sujet sera traité lors de la rencontre de février. Les membres sont invités à y réfléchir et à sonder les membres de leur conseil d'établissement d'ici là.

9.0 DIVERS

Rien à signaler

10.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Bon buffet, belle rencontre, belle présentation de la part de Mme Croft et bons échanges. Beaucoup de sujets de réflexion : maternelle 4 ans, plan d'action d'un conseil d'établissement, plan de lutte à l'intimidation et à la violence (loi 56).

11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le 12 février 2012, à 19 h, à l'école du Mistral, au 254 avenue Ross, à Mont-Joli.

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-12-13-104-39

Il a été proposé par Mme Marie-Claude Chénier appuyé par Marie-Noëlle Albert et résolu à l'unanimité de lever la séance à 21 h 30.

Pascal D'Astous
Présidente du comité de parents

Élisabeth Beaudoin
Secrétaire de la réunion